

**Marché en procédure adaptée**



# **AVIS DE PUBLICITE**

## **CIAS**

24 rue des Landes  
85170 LE POIRE SUR VIE  
M. le Président

**Objet du marché : Marché de fourniture de produits  
d'entretien pour les EHPAD du CIAS Vie et Boulogne**

**Date limite de réception des offres : 10/03/2026 à 12:00**

**Pouvoir adjudicateur :**

CIAS  
24 rue des Landes  
85170 LE POIRE SUR VIE  
Téléphone : 02.51.31.60.09  
Fax : 02.51.31.65.68  
Adresse internet : <http://www.vie-et-boulogne.fr/>  
E-Mail : [e.ouvrard@vieetboulogne.fr](mailto:e.ouvrard@vieetboulogne.fr)  
Statut : Communauté de communes  
Activité(s) principale(s) :

**Profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr/>

L'avis concerne un accord-cadre.

**Objet de l'accord-cadre :**

Marché de fourniture de produits d'entretien pour les EHPAD du CIAS Vie et Boulogne

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

TERRITOIRE VIE ET BOULOGNE

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 150 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 36 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

### **Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

**1. Critère PRIX** sur 50 %  $\frac{\text{offre du candidat}}{\text{offre la moins cher}} \times 50\%$

**2. Critère TECHNIQUE** pondéré à 50 %

20 % efficacité

15 % sécurité

10 % environnement

5 % formation

### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2026MP07

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 17/02/2026

*Date limite de réception des offres :* 10/03/2026 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Nantes

### **Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

### **Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

### **Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**